

Délégation de service public - Camping Municipal Rapport sur l'exercice 2008

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Par délibération du 20 décembre 2004, le Conseil Municipal a décidé de déléguer à la Fédération Française de Camping et de Caravaning (FFCC) la gestion de son camping pour une durée de 6 ans, du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2010.

A - Analyse de l'activité du service délégué

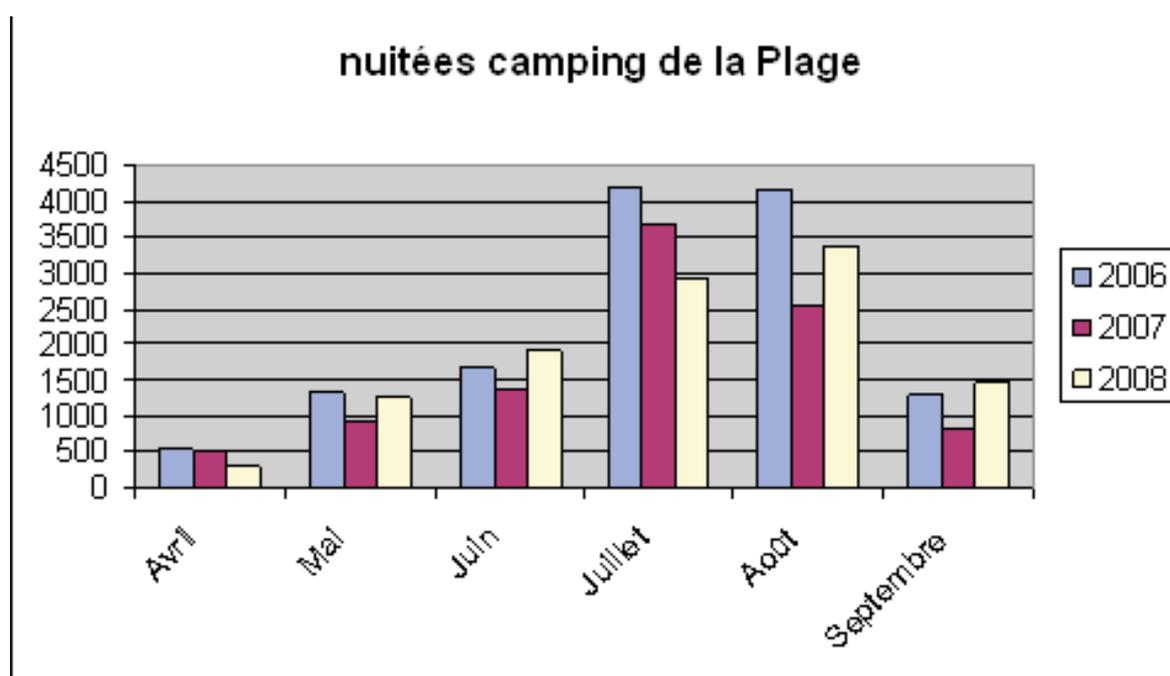
Cette saison 2008 est en «demi-teinte» mais reste meilleure que 2007. Le résultat d'exploitation reste négatif, compte tenu d'une augmentation notable de la masse salariale et des charges de gestion. Les coûts devraient être mieux maîtrisés en 2009.

Pour cette année, des retombées de l'inscription de la Citadelle et des fortifications au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, sont espérées.

On assiste en 2008 à de nombreuses réservations «de dernière minute» y compris pour les bungalows, un raccourcissement des séjours, et la présence marquée de la clientèle française.

Comparatif des fréquentations mensuelles

Mois	Nuitées 2006	Nuitées 2007	Nuitées 2008	Evolution 2007/2006	Evolution 2008/2007	Evolution 2008/2006
Avril	558	516	305	- 7,5	- 40,9 %	- 45 %
Mai	1 336	930	1 259	- 30,4	+ 35,4 %	- 5,8 %
Juin	1 668	1 373	1 924	- 17,7	+ 40 %	+ 15 %
Juillet	4 187	3 686	2 918	- 12,0	- 20,8 %	- 30 %
Août	4 176	2 569	3 371	- 38,5	+ 31 %	- 19 %
Septembre	1 287	819	1 473	- 36,4	+ 79,8 %	+ 14 %
TOTAL	13 212	9 893	11 250	- 25,1	+ 13,7 %	- 15 %



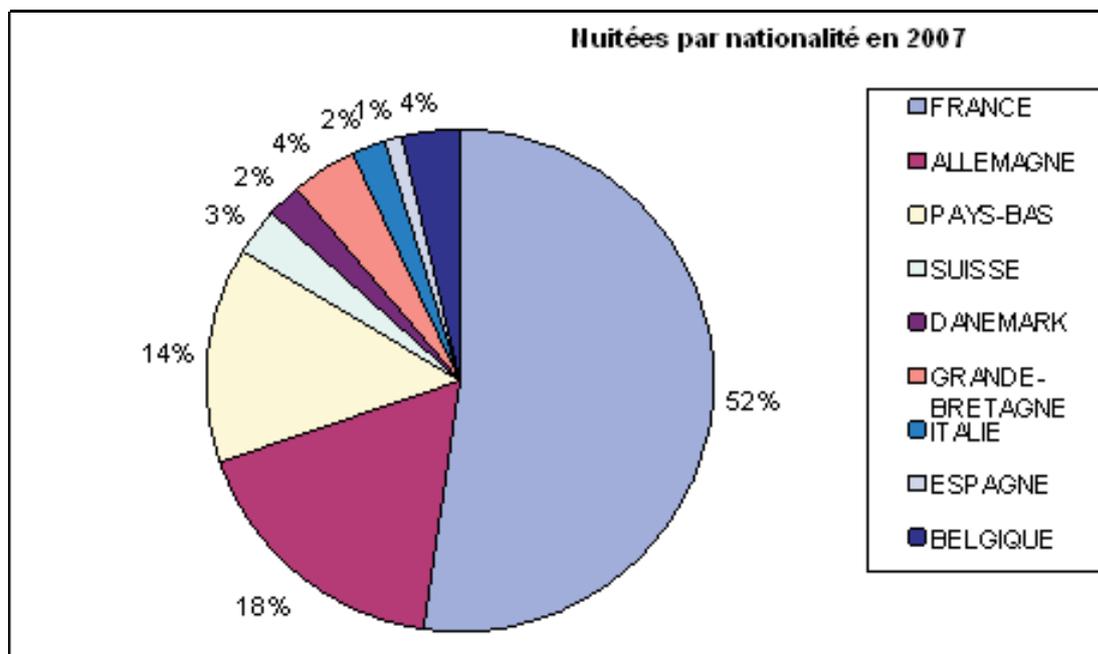
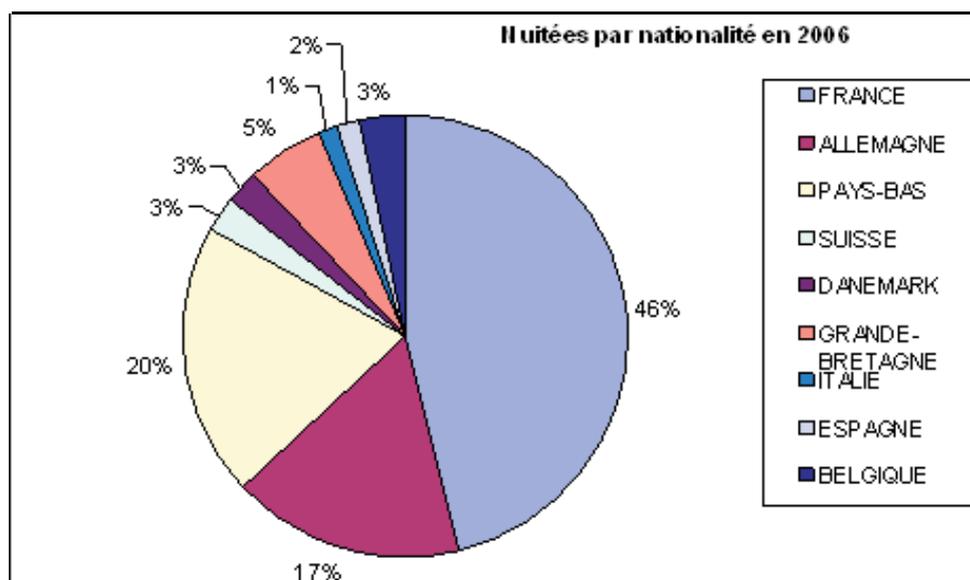
En 2007, le camping ayant connu de fortes inondations, les chiffres de l'année ne seront pas retenus pour évaluer la progression de la fréquentation de l'établissement.

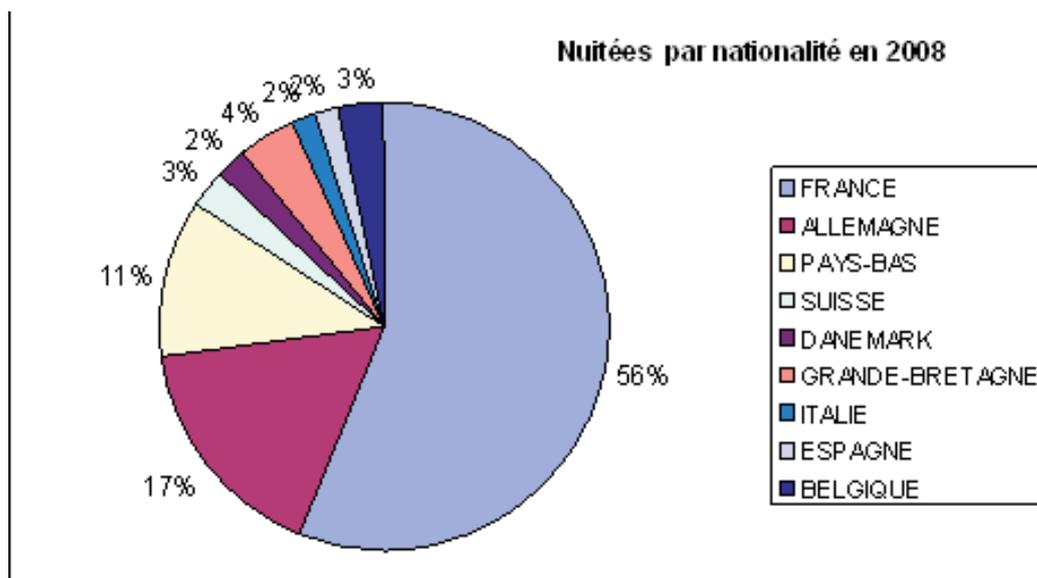
Il est proposé de se référer à l'année 2006 pour mesurer cette évolution.

Malgré un redressement des nuitées en 2008, la fréquentation reste en-deçà de la saison 2006.

Tous les mois sont en négatif (2008 par rapport à 2006) excepté juin (+ 15 %) et septembre (+ 14 %).

FREQUENTATION PAR NATIONALITE





Les graphiques pour les saisons 2006 à 2008 démontrent une bonne progression de la clientèle française en pourcentage et en valeur absolue (voir tableau ci-dessous).

A contrario, les clientèles européennes ont boudé le camping, en particulier les Néerlandais et les Anglais.

Le groupe de cyclotouristes hollandais, habitué du camping, a été absent cette année, ce qui représente une perte d'environ 100 nuitées (choix de circuits empruntant d'autres régions).

Nombre de nuitées						
Nationalité	2006	2007	2008	Evolution 2007/2006	Evolution 2008/2007	Evolution 2008/2006
FRANCE	5 797	4 971	5 990	- 14,2	20,5	3,3
ALLEMAGNE	2 137	1 691	1 780	- 20,9	5,3	- 16,7
PAYS-BAS	2 485	1 313	1 215	- 47,2	- 7,5	- 51,1
SUISSE	341	298	312	- 12,6	4,7	- 8,5
DANEMARK	315	199	243	- 36,8	22,1	- 22,9
GRANDE-BRETAGNE	690	416	428	- 39,7	2,9	- 38,0
ITALIE	163	195	172	19,6	- 11,8	5,5
ESPAGNE	213	108	192	- 49,3	77,8	- 9,9
BELGIQUE	423	350	356	- 17,3	1,7	- 15,8

Les 562 autres nuitées sont réparties en 22 nationalités.

Bilan de l'hôtellerie de plein air en Franche-Comté

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2005	Evolution 2007/2006	Evolution 2008/2007
Nombre d'arrivées	267 673	249 312	258 595	- 0,1 %	- 6,9 %	3,7 %
Nombre de nuitées	1 140 644	1 112 203	1 082 919	2,5 %	- 2,5 %	- 2,6 %
Nombre de nuitées françaises	452 012	409 217	438 925	- 5,6 %	- 9,5 %	7,3 %
Nombre de nuitées étrangères	688 632	702 986	643 994	- 2,5 %	2,1 %	- 8,4 %
Part des nuitées étrangères	60,40 %	63,20 %	59,50 %	0,8 %	2,8 %	- 3,7 %
Durée moyenne de séjour	4,26 jours	4,46 jours	4,19 jours	- 0,16 jour	+ 0,2 jour	- 0,27 jour
Taux d'occupation	23,10 %	22,20 %	21,20 %	stable	- 1,10 %	- 1 %

Source ORIET (Observatoire Régional du Tourisme)

En Franche-Comté, l'hébergement de plein air a enregistré une hausse du nombre d'arrivées, mais un recul des nuitées, les séjours sont plus courts.

La fréquentation des étrangers baisse de plus de 8 % en nuitées, alors que les nuitées de la clientèle française progressent de 7,25 %.

Globalement, le nombre d'arrivées a progressé de 3,7 % et celui des nuitées a chuté de - 2,6 %, pour la deuxième année consécutive.

La durée des séjours est légèrement réduite par rapport à l'année 2007.

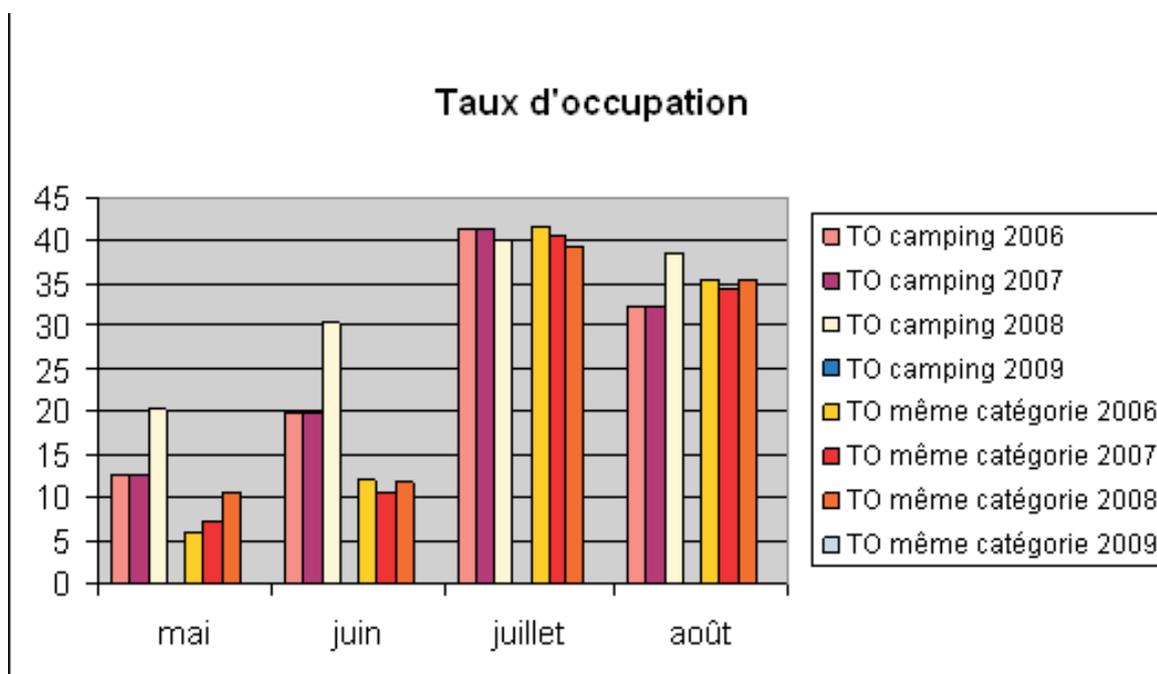
Taux d'occupation

	Taux en 2008 - emplacements nus -			
	Mai 2008 (mai 2007) -mai 2006-	Juin 2008 (juin 2007) -juin 2006-	Juillet 2008 (juillet 2007) -juillet 2006-	Août 2008 (août 2007) -août 2006-
Camping Besançon	20,2 % (12,5 %) - 18,1-	30,3 % (19,7) - 24,45-	40 % (41,5) - 48,13-	38,6 % (32,5) - 52,47-
Les campings de la région de capacité supérieure ou égale à 85 emplacements (Source INSEE)	10,5 % (7,2) - 5,9 -	11,8 % (10,6) - 12,1 -	39,3 % (40,7) - 41,6 -	35,4 % (34,4) - 35,6 -

La comparaison avec les campings de la région met le camping en bonne posture sur l'ensemble de la saison.

Un taux d'occupation en hausse en 2008, par rapport à 2006 et 2007, est à noter en mai et juin.

Pour les bungalows, ce taux d'occupation est en juillet de 35,5 %, en août de 59 %, et en septembre de 63 %.



B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2008.

1 - Camping de la Plage Besançon-Chalezeule

Nous disposons d'un compte d'exploitation spécifique à Besançon, transmis par la Fédération Française de Camping et de Caravaning.

Le résultat du Camping Besançon Chalezeule est une perte de - 18 K€. Cette perte suit un exercice déjà déficitaire de 10 K€ en 2007, qui était justifié par une saison météo désastreuse (inondation).

Pas de difficulté météo majeure en 2008. Le camping connaît une activité en légère augmentation (+ 7 K€ de chiffre d'affaires), mais qui ne suffit pas à couvrir la hausse des achats et charges (+ 10 K€) et de la masse salariale (+ 6 K€).

Les montants des achats et charges en jeu sont peu importants, mais l'équilibre est difficile à atteindre car le faible chiffre d'affaires n'offre pas de marge de manoeuvre.

La masse salariale = 53,4 K€ représente 53 % des charges (contre 55 % en 2007).

La redevance versée à la Ville (= 25 % du résultat selon la convention avec un minimum de 2 300 € TTC) s'élève en 2008 à 1 338 €.

2 - Fédération Française de Camping Caravaning

Les données du bilan actif et passif sont positives, ainsi que les ratios financiers.

La situation financière est saine.

Résultat

Le résultat d'exploitation de la FFCC est positif de 105 K€, en nette augmentation par rapport à 2007 (= 89 K€) soit + 17 %.

La FFCC gère un volume de chiffre d'affaires direct d'environ 1 900 K€, auquel s'ajoute celui des campings qu'elle gère.

Les principales composantes du chiffre d'affaires direct de la FFCC sont les cartes d'adhérents et les abonnements à des revues spécialisées pour environ 1 000 K€.

Les principales charges sont les frais de personnel (413 K€), les frais généraux (196 K€) et les assurances liées aux adhésions (123 K€).

Le résultat d'exploitation propre aux terrains de camping fédéraux gérés par la FFCC est négatif de 138 K€. Il était négatif de 54 K€ en 2007 et 69 K€ en 2006.

Au 31 décembre 2008, la FFCC gère désormais 3 terrains fédéraux (contre 12 en 2005). Le Camping de la Plage de Besançon-Chalezeule est le plus petit terrain géré en volume d'activité.

L'arrêt progressif de l'activité de «gestion de terrain communal», au profit de la gestion des terrains dont la FFCC est propriétaire, est visible depuis plusieurs années, et laisse envisager que la FFCC ne renouvellerait sans doute pas sa candidature à l'issue de l'actuelle DSP.

Conclusion / analyse financière

La situation financière de la FFCC est saine.

Le résultat 2008 est très déficitaire au vu des montants en jeu.

Les orientations écrites dans le rapport du trésorier de la FFCC créent un doute sur le renouvellement de la candidature de la FFCC à l'issue de l'actuelle DSP.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 15 octobre 2009.

«Mme Elisabeth PEQUIGNOT : J'ai été étonnée qu'à cette période de l'année, on n'ait pas eu un bilan de l'année 2009 parce qu'à cette période de l'année, partout en France on a les résultats touristiques. Nous sommes encore nous sur 2008. Il se trouve que justement l'ensemble de l'activité touristique, notamment des campings est au vert pour 2009 au niveau français. C'est une année record pour le camping. Les Français ont, pour la grande majorité, opté pour ce mode d'hébergement qui est peu coûteux en cette période de crise. A plus de 56 % ils sont restés en France et ont fait ce choix-là. Pour ce qui concerne le camping de Besançon, est-ce qu'on peut vraiment dire qu'on ait su tirer parti de cette tendance ? En tout cas j'en doute mais on aura l'occasion de le lire plus clairement quand vous nous fournirez les chiffres. Ces chiffres 2008 sont effectivement négatifs et pas du tout à la hauteur des enjeux et des espoirs suscités et portés par la labellisation internationale UNESCO. Ce rapport doit être l'occasion de s'interroger plus largement sur la stratégie touristique et culturelle de la Ville de Besançon. L'activité de la Citadelle montre les mêmes signes de faiblesse que le camping municipal de Besançon. Seuls le nombre de visiteurs du département du Doubs progresse, pour le reste, le recul est inquiétant : - 30 % de visiteurs français hors département du Doubs, - 11 % de visiteurs étrangers. Ces chiffres prouvent bien l'absence d'une identité touristique et culturelle dont souffre notre Ville et que nous dénonçons depuis quelque temps. Besançon demeure méconnue en dehors de notre département, même dans les régions limitrophes, même dans les départements limitrophes. Ces mauvais chiffres prouvent également que le seul label international UNESCO de Vauban ne suffit pas. La question de l'attractivité touristique et culturelle est plus complexe et des réponses au cosmétique et bling-bling

déconnectées de la réalité de notre ville ne suffiront pas. La réflexion stratégique nécessaire avant et après l'inscription UNESCO n'a jamais eu lieu, l'implication des élus de tous bords, des professionnels du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des Bisontins était nécessaire. A plusieurs reprises nous avons manifesté notre préoccupation et notre volonté d'être associés aux réflexions et d'apporter notre part de contribution dans ce travail au service de Besançon, notre ville que nous aimons tous. Des réunions promises par M. DAHOUI, M. GIRARD, n'ont jamais eu lieu. Les projets annoncés dans les cartons ne sont jamais sortis. Au lieu de cela nous découvrons que les cartons sont vides et que M. GIRARD a précipitamment fait appel à un cabinet de conseil parisien avec lequel il travaille d'ores et déjà.

Je souhaite avoir des réponses sur quelques interrogations, à savoir l'agence sélectionnée parisienne...

M. LE MAIRE : Il s'agit du Cabinet PLANETE.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : ...à quel moment elle a été sélectionnée, pourquoi le Conseil Municipal n'a pas eu à se prononcer sur ce choix, quel cahier des charges lui a été assigné, combien cela va coûter à la Ville ? Les prestataires de services bisontins et régionaux ont-ils été informés des besoins de la Ville en matière de conseil en stratégie touristique afin de pouvoir candidater ? Ne l'oublions pas Monsieur le Maire, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Pour la création de la cédille de la Ville de Besançon, on a fait appel à un cabinet, marseillais il me semble. Pour la création du Festival de Besançon on a fait appel à des experts parisiens, avec les résultats qu'on connaît. Et cette fois-ci aussi, pour savoir ce qui est bien en matière de culture et de tourisme à Besançon, on fait à nouveau appel à un cabinet parisien. Est-ce que ceci traduit le manque de confiance de M. le Maire et de ses Adjoints à la Culture et au Tourisme dans la capacité des talents locaux à produire du travail de qualité ? Pensez-vous, Monsieur le Maire, que M. DELANOE aurait, lui, eu comme premier réflexe de faire appel à un prestataire bisontin pour savoir ce qu'il faut penser de la Tour Eiffel ?

M. LE MAIRE : Mieux que ça même, je vais vous dire qui a fait appel à un prestataire bisontin. Je crois que vous devriez faire attention et puis ne pas toujours sombrer -et après M. GIRARD vous répondra- dans la démagogie. D'abord là-encore vous ne manquez pas de culot, vous nous parlez d'études «bling-bling», excusez-moi, le «bling-bling» ce ne sont pas les gens de gauche qui le symbolisent en France actuellement. Vous voulez absolument intervenir sur tout, je le vois bien et vous ne connaissez rien. Pourquoi le choix du cabinet n'est pas passé en Conseil Municipal ? Mais tout le monde le sait ici, la Citadelle est gérée par une Société d'Economie Mixte qui effectivement décide, comme la sedD ou la SAIEM, des gens avec lesquels elle veut travailler. Donc venir dire ça au Conseil Municipal relève d'une totale méconnaissance et ce que je voudrais vous dire très aimablement Madame, c'est qu'au lieu de vouloir intervenir sur tout, faites-vous une spécialité et intervenez justement sur les projets. Vous nous demandez pourquoi la fréquentation baisse. Mais regardez le contexte général ! Cela a baissé partout en France, ce n'est pas uniquement ici.

Quant au prestataire, j'ai totalement confiance dans les capacités des cabinets de Besançon et 8 fois sur 10 on fait travailler des gens de Besançon et de la Franche-Comté. Cela dit, il y a une réglementation des marchés et quand il y a des appels d'offres, même pour une SEM, c'est soumis à des règles. Et Madame, il faut que vous le sachiez, quand on choisit, c'est anonyme, on prend le meilleur et c'est quand l'huissier vient ouvrir qu'on sait le nom du cabinet retenu. Et écoutez, il y a dans cette ville beaucoup d'architectes, beaucoup de gens qui font de l'événementiel, beaucoup de gens qui travaillent dans tous les domaines, heureusement qu'ils ne travaillent pas qu'à Besançon, qu'ils ont le droit de travailler ailleurs. Nous sommes dans une société européenne, plus qu'européenne et vous voudriez bien que nos cabinets à nous aillent travailler dans le monde entier mais vous ne voudriez pas que des gens d'ailleurs viennent ici pour travailler ! C'est un cabinet bisontin, par exemple, que je connais bien, qui a organisé, pour le compte du Gouvernement que vous soutenez, de grandes manifestations aux Invalides, avec entre autres je crois le cadre de Saumur. Alors ouvrez-vous un peu l'esprit et pensez que oui, nous devons privilégier celles et ceux qui travaillent ici mais on doit aussi pouvoir accepter que d'autres viennent ici. Vous êtes des libéraux et vous voudriez que dans notre ville il n'y ait pas de concurrence ! Je ne comprends vraiment pas où est la cohérence de votre discours, vraiment je ne comprends pas. Et nous

ressortir le coup de la cédille qui date de 2002, vous n'avez plus grand-chose à dire quand même parce que le sujet a déjà été largement épuisé, il va falloir vous renouveler.

M. Jean-François GIRARD : Il y a plusieurs remarques bien évidemment et c'est un long débat qui peut s'instaurer pour la soirée. Je voudrais quand même, ma chère Elisabeth, vous dire que ce plan stratégique que vous attendez, vous sera présenté en décembre au prochain conseil municipal, la stratégie touristique pour la ville pour les 4 ou 5 prochaines années. Cette stratégie, bien évidemment, a mis au travail les élus qui participent au développement touristique de la Ville. Quand vous parlez de DAHOUI, de GIRARD, il y a aussi bien évidemment le développement durable qui intervient et on a convoqué bien évidemment tous les professionnels de la Ville qui sont venus donner leur avis, qui nous ont fait des remarques. Ces remarques ont été corrigées par un cabinet expert qui, avec les élus, va développer des conclusions et un plan d'actions que je vous présenterai aussi en décembre. On a fait des remarques, on va vraiment vous développer, point par point, une stratégie applicative qui ne sera pas de vagues mots, qui correspondra vraiment à des actions précises pour faire que le tourisme bisontin, dont on espère en tout cas un développement futur, puisse vraiment s'exprimer. Alors par rapport à l'été 2009, pour le camping, j'ai déjà des renseignements, l'été a été très bon au camping municipal de Besançon puisqu'il a fait + 18 %...

M. LE MAIRE : C'est pas mal quand même, + 18 %.

M. Jean-François GIRARD : ... et surtout on a gagné des nuitées, c'est-à-dire qu'on appelait ce camping camping de passage, camping de proximité de la ville, on n'allait guère au-delà d'une nuitée, on est passé à 4 nuitées pour l'été 2009...

M. LE MAIRE : Ça veut dire que les gens restent ici.

M. Jean-François GIRARD : Les gens sont restés. Alors pourquoi sont-ils restés ? Il n'y a pas qu'un seul motif. Le temps a été bon, donc l'effet météorologique quand on campe, ça me semble très important. Ensuite la création du pass inter-musées, de l'avis aussi du gérant du camping municipal, a été un atout favorable qui a fait que les gens sont restés parce qu'ils sont partis à la Citadelle, ils sont partis voir les musées, et on a gagné en longueur de nuitées, donc on a créé peut-être probablement une consommation plus importante sur la ville. Pour l'attraction de la Citadelle, on a deux années qui sont moyennes, qui ne sont pas liées à l'espoir d'un effet UNESCO. Par contre cet effet UNESCO il est mesurable néanmoins sur une affluence de visiteurs étrangers et on a fait en 2009 + 6 500 visiteurs étrangers, soit au total 31 700 visiteurs étrangers sur l'année. Donc cette proportion a augmenté, elle est passée de 4,3 % à 13,5 %, donc c'est vraiment un effet positif. Ces chiffres sont vérifiables et je vous ferai passer les statistiques. Pour la fréquentation des Bisontins elle reste bonne. On perd progressivement sur l'espace France, tout ce qui est extra région. Et là il faut qu'on trouve une explication, il faut qu'on aille «à l'attaque» de ce manque de clientèle française en dehors de la région pour mieux cibler nos arrivants et travailler plus sur une promotion. On a déjà cette promotion à la Citadelle puisqu'on participe aux salons, on va voir les tours opérateurs, les autocaristes. Il y a eu jusqu'à maintenant une politique un petit peu de proximité, de zone de chalandise mais je pense qu'il faut effectivement augmenter et percer plus sur la région parisienne. Bien évidemment ce travail est un travail de mutualisation. Aussi j'ai voulu que le CDT et le CRT viennent participer à ce travail et je pense que le CRT est actuellement un bon partenaire pour faire de la Ville une capitale région. On travaille aussi, et ce n'est pas dans la redondance et dans la débauche d'argent, au sein d'un comité de réflexion qui s'est mis en route sur l'espace Rhin-Rhône avec un club Rhin-Rhône sur lequel bien évidemment les journées de travail ont débuté déjà depuis deux jours, et au sein d'un comité de travail sur tous nos partenaires de l'espace Rhin-Rhône qui va regrouper les directeurs d'office du tourisme, les élus de chaque ville qui vont trouver ensemble une méthode de travail sur des pass, sur des «packages» en vilain anglais, qui feront transiter par cet espace amélioré de transfert SNCF, qui pourront garder les gens sur des espaces un peu plus larges, la Bourgogne, l'Alsace, la Franche-Comté. Ce travail est commencé et bien évidemment vous en aurez un compte-rendu normalement d'ici 6 mois - 1 an. Donc chose promise, chose due, je vous proposerai au prochain Conseil Municipal, notre plan de développement touristique qui intégrera nos qualités culturelles, notre label UNESCO, notre patrimoine et notre patrimoine événementiel. On pourra en reparler, bien évidemment il y a des choses peut-être à reconsidérer, des festivals à mieux resituer dans l'année, c'est un travail et

surtout il y a un développement que je souhaite et dont je sens poindre l'effet, c'est le développement du tourisme d'affaires, j'en ai déjà parlé. On a, à l'aube de 2011 de gros congrès qui commencent à arriver sur Besançon, on n'a jamais, que je sache, organisé un congrès de 1 200 personnes sur la Ville de Besançon et en août 2010, pendant une semaine nous aurons 1 200 personnes qui logeront sur Besançon. Les hôteliers sont bien évidemment avides de telles nouvelles car ils savent que les mois d'août et les mois de juillet sont toujours des mois un peu sinistrés. Tout en sachant que si je ne vous ai pas encore donné les résultats du tourisme 2009 c'est parce que bien évidemment les statistiques INSEE ne sont pas encore parvenues et que les restaurateurs ne nous donnent pas, comme ça, au coup par coup et au goutte par goutte leur fréquentation. Je sais, pour avoir rencontré des hôteliers à l'Office du Tourisme, dans mes réunions avec le groupe de travail, que juillet a été très bon et août un peu meilleur que l'année dernière mais ce n'est pas encore un grand mois d'août tel qu'on le souhaiterait. Pour rebondir sur la remarque de M. SASSARD qui dit : ouvrez vos restaurants, je tiens à signaler que les gens qui collaborent à l'Office du Tourisme commencent à intervenir pour nous offrir une qualité d'accueil, tant sur la saison que sur les horaires d'ouverture dans la journée et sur les week-ends, ils se mettent à table et disent : maintenant on établit un système de garde pour l'été, une veille, et je ne pense pas qu'ils s'en mordront les doigts à l'avenir. L'Adjoint GIRARD et l'Adjoint DAHOUI y travaillent beaucoup...

M. LE MAIRE : Ensemble.

M. Jean-François GIRARD : ...et ensemble, donc Madame PEQUIGNOT, je vous donne rendez-vous, y compris dans la Commission Culture - Tourisme, où je ne vous ai pas vue ces dernières réunions. C'est un moment où on peut en discuter convivialement et où on ne vous y retrouve pas.

M. LE MAIRE : J'ai rencontré quelques hôteliers, entre autres, l'Hôtel Mercure et le Novotel, qui m'ont dit qu'ils avaient un taux de remplissage assez exceptionnel cette année. Et ça quand même en période de crise. Il faut donc replacer ça dans le contexte, il faut savoir aussi que l'ensemble des sites entre autres de la région ont vu leur fréquentation baisser.

Ce qui est intéressant c'est que le nombre de touristes étrangers augmente et j'en rajoute une couche par rapport à ce que vient de dire Jean-François, c'est que j'ai toujours dit que l'effet UNESCO, c'était une chance qu'on avait, mais qu'avoir le tampon UNESCO ne signifiait pas que tout allait se faire tout seul. Il faut que tout le monde se mette en capacité d'accueillir les gens, c'est important.

M. Jean-François GIRARD : Ce camping n'est pas encore un camping très haut de gamme. J'en ai fait le constat un petit peu cet été en allant sur place, sans caravane et à pied. J'ai simulé un accueil, ce n'est pas nous qui gérons, c'est la Fédération Française de Camping Caravaning et j'ai fait des remarques au niveau de l'accueil au gérant qui, à mon sens, n'était pas digne d'un tourisme de camping de haut de gamme. Je me bats pour que ce camping soit amélioré et j'espère, on y réfléchit au niveau de la démarche APPEL, ne pas attendre 2014 pour lui donner la capacité d'être mieux insonorisé, de s'agrandir et d'améliorer la qualité globale de son accueil, et déjà pour 2010 100 000 € sont prévus pour la réfection du snack-bar.

M. Edouard SASSARD : Ce qui est quand même dommage c'est qu'une fois de plus, vous arrivez à dire à Elisabeth PEQUIGNOT qu'elle manque d'ouverture, qu'elle doit se spécialiser, qu'on ne s'est pas rendu compte que c'était la crise, ce sont tous ces petits mots-là qui deviennent un petit peu désagréables. Combien de fois Elisabeth PEQUIGNOT et moi-même sommes intervenus pour poser la question : comment va être l'identité touristique, comment va être l'identité culturelle, comment va être l'identité sportive, comment on remplit TEMIS... on vous pose ces questions sans arrêt, peut-être que ça vous «gonfle» mais on vous posera la question sans arrêt, régulièrement, pour savoir où en est Besançon, où veut aller Besançon et je pense que ça ne sert à rien, une fois de plus, de dénigrer ces personnes qui posent des questions.

M. LE MAIRE : Je ne dénigre pas, j'explique.

M. Edouard SASSARD : Si, si.

M. LE MAIRE : J'explique et je répète à Mme PEQUIGNOT qu'elle pourrait aller aux commissions, ça lui permettrait d'y évoquer les sujets qu'elles abordent ici. Ça ne vous plaît pas que je le dise mais je continuerai moi aussi à vous le dire. Monsieur SASSARD vous avez déjà parlé deux fois là-dessus, mais allez-y continuez !

M. Edouard SASSARD : Pour l'histoire des commissions, ça ne sert strictement à rien de rajouter cela...

M. LE MAIRE : Mais je le rajoute quand même.

M. Edouard SASSARD : Je vous ai envoyé un mail, je pense que tous les élus l'ont eu aussi, pour signaler qu'on est informé seulement 4 jours avant la date des réunions de commissions. Je n'en ai pas fait référence lors de la discussion sur le règlement intérieur mais chacun est engagé dans son travail et si on est prévenu si peu de temps à l'avance, ne vous plaignez pas s'il n'y a personne.

M. LE MAIRE : Je ne me plains pas, je constate.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, c'est vrai que ce que dit Edouard SASSARD sur votre attitude, c'est vrai que vous devenez de plus en plus agressif et je suis étonnée, vraiment étonnée...

M. LE MAIRE : Ah bon !

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je tiens à remercier M. GIRARD qui a eu là une approche tout à fait professionnelle dans sa réponse. Depuis le début de cette mandature nous avons attiré votre attention sur cet aspect important que représente la dimension touristique dans notre ville. Vous savez quand même que le tourisme est quelque chose de très important, Monsieur le Maire, ce n'est pas la peine d'essayer de me ridiculiser quand je parle de cela parce que le tourisme c'est un secteur dans lequel de nombreux emplois sont créés. Quand on regarde la situation de Besançon aujourd'hui on ne peut que se désoler de voir que ce volet-là n'avance pas. Combien de fois vous a-t-on interpellé sur la question ? Combien de fois a-t-on proposé, Edouard SASSARD et moi-même, nous tous ici combien de fois vous a-t-on proposé, y compris de participer, d'apporter notre contribution, ça n'est pas de notre faute si les réunions prévues n'ont pas eu lieu. Parlant de ma participation aux différentes réunions, il me semble avoir dit que si les commissions servaient uniquement à valider l'attribution de subventions et qu'on n'avait absolument pas accès aux dossiers, ça ne servait strictement à rien. Justement il me semblait que les commissions devaient être l'occasion de débattre de tous ces sujets, d'avancer ensemble, eh bien non, ce sont des chambres d'enregistrement et je crois l'avoir dit ici même.

M. LE MAIRE : Les commissions sont effectivement ce que les élus en font. J'ai dit que vous manquiez d'ouverture par rapport au travail sur notre ville d'organismes étrangers à la ville et au travail à l'extérieur de professionnels bisontins. Mais je ne veux pas polémiquer avec vous, chacun ici peut juger de la qualité de ce que vous dites. Monsieur BONNET, qu'est-ce que j'ai dit qui ne vous a pas plu ?

M. Pascal BONNET : Apparemment vous lisez dans mes pensées mais je ne suis pas certain que vous avez lu là. Je m'efforce pour ma part d'être au maximum présent aux commissions et je pense que la plupart des élus ont ce souci mais ce n'est pas toujours facile, pour les uns comme pour les autres et on a souvent des réunions en même temps, y compris les Adjointes d'ailleurs. On a parfois des commissions où l'on nous annonce d'emblée qu'il faudra se limiter à 1 heure parce qu'il y a d'autres contraintes et on a aussi les uns et les autres nos contraintes. Donc on fait tous ce qu'on peut. Je pense qu'il ne faut pas cibler un élu ou un autre par rapport à une présence ou pas en commission, parce que ça c'est un débat et ce n'est pas le premier mandat où je l'entends et je ne trouve pas que ce soit d'un haut niveau d'argumentation. Après, qu'on soit ou pas en commission, on est ici au conseil municipal pour poser des questions et vous êtes ici pour y répondre. Les Bisontins se posent des questions, nous sommes là pour les relayer. Les réponses, on les a dans certains cas, on ne les a pas dans d'autres et on aura d'autres questions à vous poser ce soir.

Je voudrais revenir sur le camping où l'on est sur l'année 2008 où conjoncturellement c'était moins bon, cette année conjoncturellement c'est mieux, pour le Casino c'est l'inverse, c'est ce qu'on nous a

répondu tout à l'heure. Sur le camping il y a un problème aussi d'avenir à long terme qui n'est pas lié à la conjoncture. A priori on suppose que le délégataire ne va pas, au-delà de cet exercice, garder la responsabilité du camping ; on peut donc s'interroger sur l'avenir. On sait qu'il y a une réflexion plus globale au niveau de l'agglomération, il y aura donc cette politique touristique mais on est là aussi pour poser ces questions-là.

M. Frank MONNEUR : Je crois que s'il y a quelqu'un d'agressif et d'énervé ici ce soir, il me semble que c'est M. SASSARD, tout le monde a pu le remarquer. On ne va pas s'énervé, effectivement, comme le dit le Maire, nous sommes zen. Toutefois, quand on fait de la politique et c'était le cas dans l'intervention de Mme PEQUIGNOT, il faut arrêter avec les impressions, les «j'ai l'impression que le tourisme n'a pas été bon, que le camping n'a pas fonctionné, etc.». Ce ne sont pas les impressions qui nous intéressent, ni les phrases toutes faites, il faut se baser sur des choses concrètes. Vous savez, le temps des approximations a ses limites. Quand on fait de la politique, quand on aspire à des responsabilités, il faut être un peu plus précis sinon ça manque de sérieux».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 17 novembre 2009.